

ENSEMBLE
POUR LA
DÉCARBONATION
DU TRANSPORT

MAN TRUCK & BUS FRANCE
1er février 2024 | Pré Catelan | PARIS

PROGRAMME

01

**POLITIQUE DE
MOBILITÉ DÉCARBONNÉE**
Xavier-Yves VALERE

02

**VISION
A LONG TERME**
Fabrice BONNIFET

03

**VISION CONSTRUCTEUR
MAN TRUCK & BUS**
Frederik ZOHM

04

**VISION DES
ÉNERGÉTICIENS**

Christelle VIVES
Pierre DE FIRMAS
Mathieu SOULAS

05

**LEVIERS FINANCIERS DE
LA DÉCABORNATION**

Marie DEFRANCE

06

CONCLUSION

Jean-Yves KERBRAT

POLITIQUE
DE LA

MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Xavier-Yves VALERE

CHEF MISSION FRET & LOGISTIQUE DGITM

ENSEMBLE
POUR LA

DÉCARBO **NATION**
DU TRANSPORT

VISION
À
LONG TERME

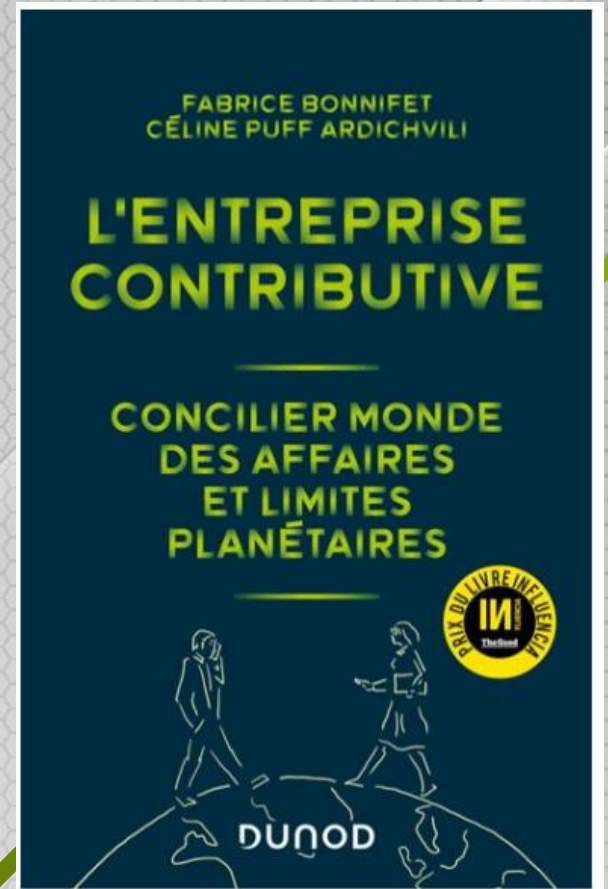
Fabrice BONNIFET
PRÉSIDENT DU C3D

Son livre disponible aux éditions Dunod :

**« L'entreprise contributive
Concilier monde des affaires et limites
planétaires »**

L'entreprise contributive - Concilier monde des affaires et limites
planétaires - Livre et ebook Economie générale de Fabrice Bonnifet –
Dunod

Vidéo de présentation : L'entreprise contributive – Interview Fabrice Bonnifet et Céline Puff
Ardichvilli (youtube.com)



ENSEMBLE
POUR LA

DÉCARBO **NATION**
DU TRANSPORT

VISION
CONSTRUCTEUR
MAN TRUCK & BUS













Dr. Frederik ZOHM

CTO MAN TRUCK & BUS SE

SUSTAINABLE FUTURE.



WHY eMOBILITY?

		TECHNOLOGY AVAILABILITY	INFRASTRUCTURE	TCO Levers
 <p>Series</p> <p>eTruck</p>	 <p>75%</p> <p>of primary energy goes into drive system</p>	 <p>Technology ready</p>	 <p>In construction</p>	Energy Cost
 <p>Research</p> <p>H₂-Truck</p>	 <p>25%</p> <p>of primary energy goes into drive system</p>	 <p>Research</p>	 <p>Pilot projects</p>	Subsidies
 <p>Combustion engine</p>	 <p>15%</p> <p>of primary energy goes into drive system</p>	 <p>Series</p>	 <p>Available</p>	Taxes
				Services



LION'S CITY E IS SETTING THE PACE.



AND ZERO EMISSION TRUCKS ARE FOLLOWING.

THE NEW MAN eTRUCK.



INFRASTRUCTURE TO BE BUILD UP FAST.



FRANCE ON THE WAY TO FUTURE MOBILITY.



ENSEMBLE
POUR LA

DÉCARBO **NATION**
DU TRANSPORT

VISION
DES
ÉNERGÉTICIENS

Christelle VIVES

DIRECTRICE GÉNÉRALE IZIVIA (GROUPE EDF)

Pierre DE FIRMAS

DIRECTEUR MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ENEDIS

Mathieu SOULAS

DIRECTEUR NOUVELLES MOBILITÉS & MARKETING TOTALENERGIES

Une intégration fluide du développement massif de la mobilité électrique au système électrique

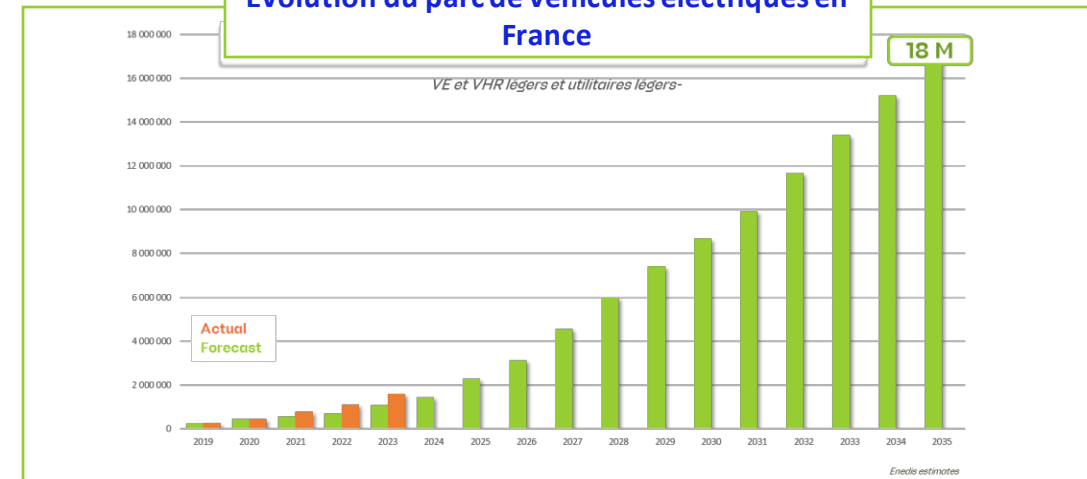
2023

- Fin 2023, on compte **1,6 million de véhicules électriques et hybrides rechargeables** en France, contre 1,1 fin 2022 (+ 45 %)
- En 2023, près **d'une voiture neuve vendue sur 4 est électrique** ou hybride rechargeable
- **1 million de VE = ~ 2 TWh**

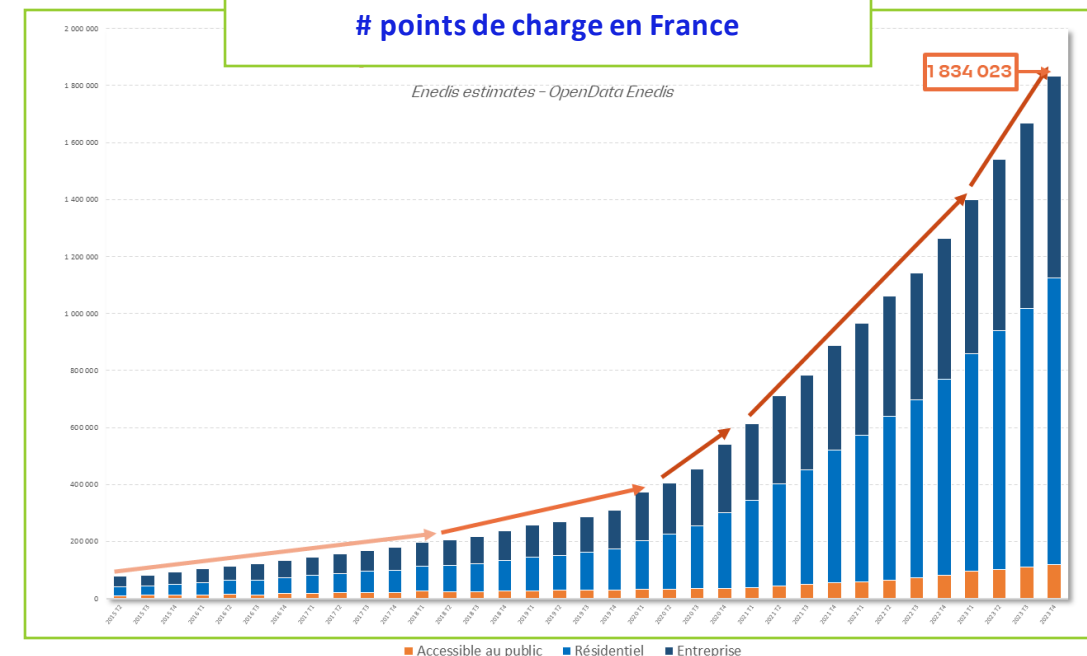
2035

- En 2035, environ :
 - **35 TWh liés à la mobilité électrique légère** (40 % du parc)
 - **11 TWh liés à la mobilité lourde routière** (30 % du trafic électrifié, scénario haut)
- A mettre en perspective des **615 TWh** de consommation d'électricité en 2035*
- Le **pic de puissance** = le paramètre dimensionnant pour le système électrique

Évolution du parc de véhicules électriques en France

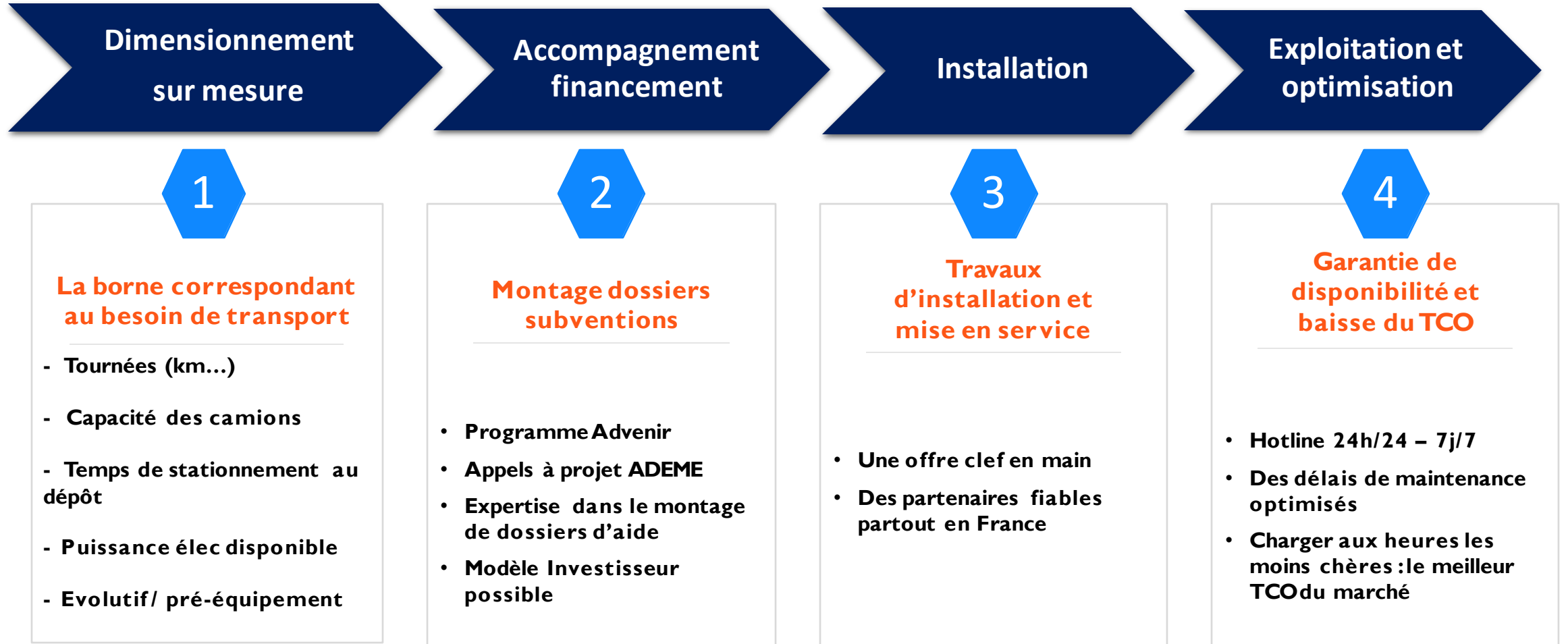


points de charge en France



Les avantages de l'offre IZMA pour les poids lourds

Un partenaire de confiance dans la durée à vos côtés



L'offre TotalEnergies pour la recharge en dépôt

Objectifs : fiabilité et compétitivité



1- Electricité



Un abonnement d'électricité adapté.



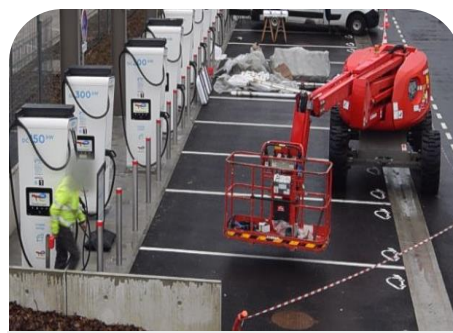
2- Hardware & Infrastructure



Une infrastructure de recharges fiable, évolutive et au meilleur coût.



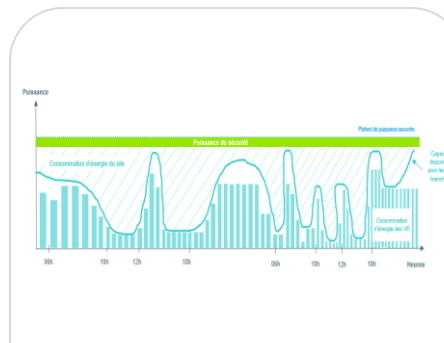
3- Installation et gestion projet



Un projet piloté du design à la mise en service.



4- Optimisation Recharge



Une recharge au meilleur prix, sans compromettre l'activité logistique.



5-Supervision & Maintenance



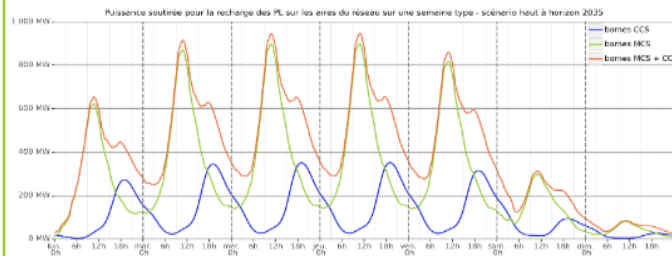
Un maximum de disponibilité garanti.



Déterminer les besoins de recharge et impacts réseaux associés, liés au transport de marchandises longue distance

Via un GT d'Enedis réunissant 9 acteurs de la mobilité lourde

18 mois de travail de modélisation et simulation



Principales conclusions

- Le **dimensionnement des réseaux** pour la **mobilité électrique légère couvrira très largement** les besoins de la **mobilité lourde**, du fait de la **désynchronisation** des pics de recharge respectifs⁽¹⁾
- L'électrification de la **mobilité lourde longue distance** : un sujet d'adaptation des réseaux électriques mais aussi **d'aménagement et de foncier**, avec un besoin d'infrastructures conséquent
- Le **sujet clé** : l'anticipation et la planification de ces investissements

Résultats : 6 chiffres clés

Les impacts réseau – ouvrages structurants et investissements correspondent aux besoins en recharge cumulés des véhicules lourds et des véhicules légers à 2035.

**1,1
GW**

Puissance maximale pour la recharge poids lourds en itinérance en 2035 à l'échelle nationale

**3,5
TWh**

Demande en énergie par an pour la recharge poids lourds en itinérance en 2035

~60

Ouvrages structurants à créer ou renforcer
8 postes source à créer et 49 à renforcer

10 000

Points de charge CCS moyenne puissance installés sur l'ensemble des aires, dédiés à la recharge lors des pauses de longue durée

2 200

Points de charge MCS haute puissance, installés sur les aires de service, dédiés à la recharge lors des pauses de courte durée.

**~630
M€**

Investissements sur le réseau électrique
dont 594 M€ pour le réseau de distribution

Des solutions pour répondre à tous les cas d'usage

Et aux besoins de flexibilité opérationnelle



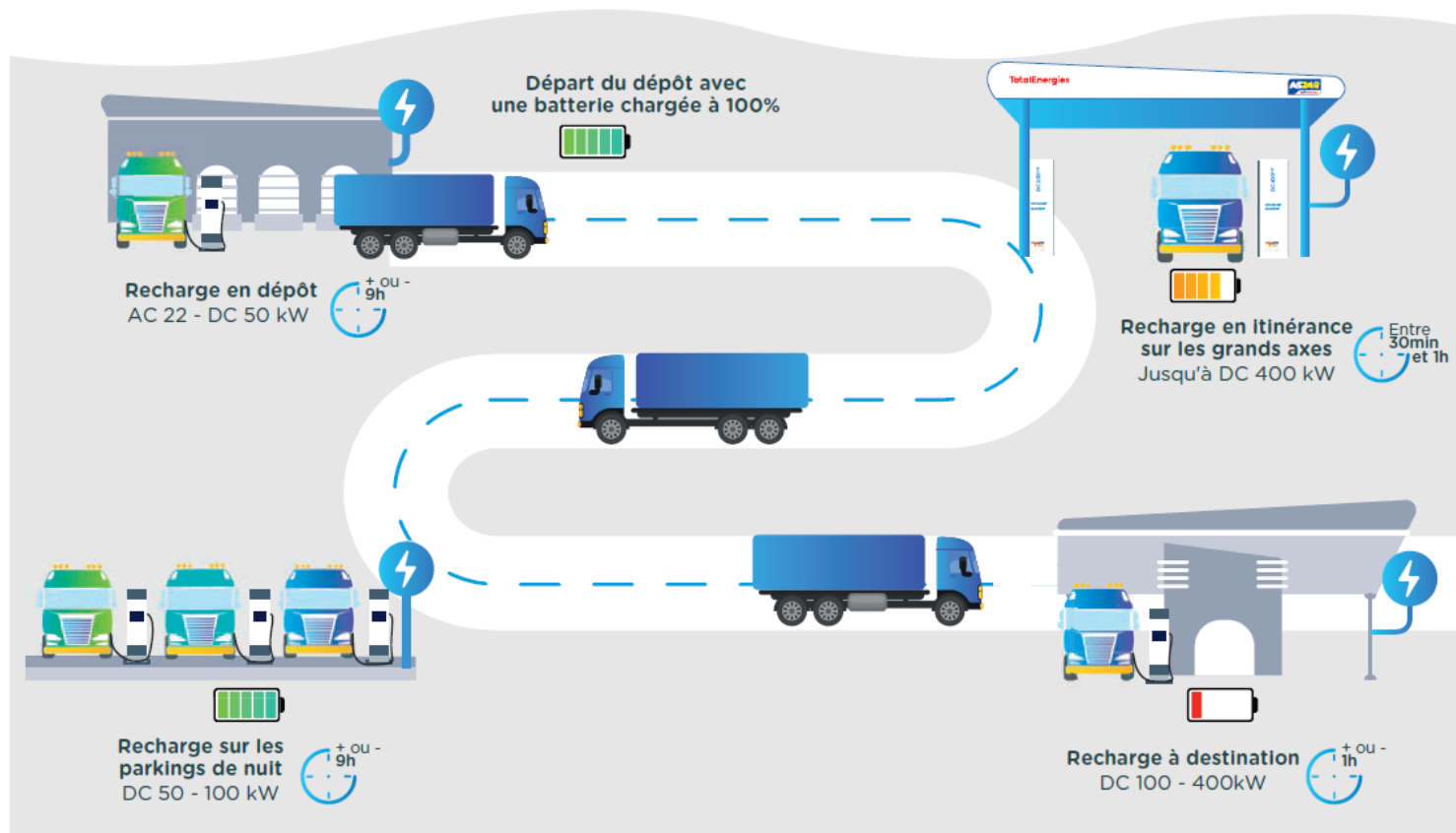
Recharge en dépôt pour les e-Trucks

Votre flotte poids lourds s'électrifie, nos solutions aussi !

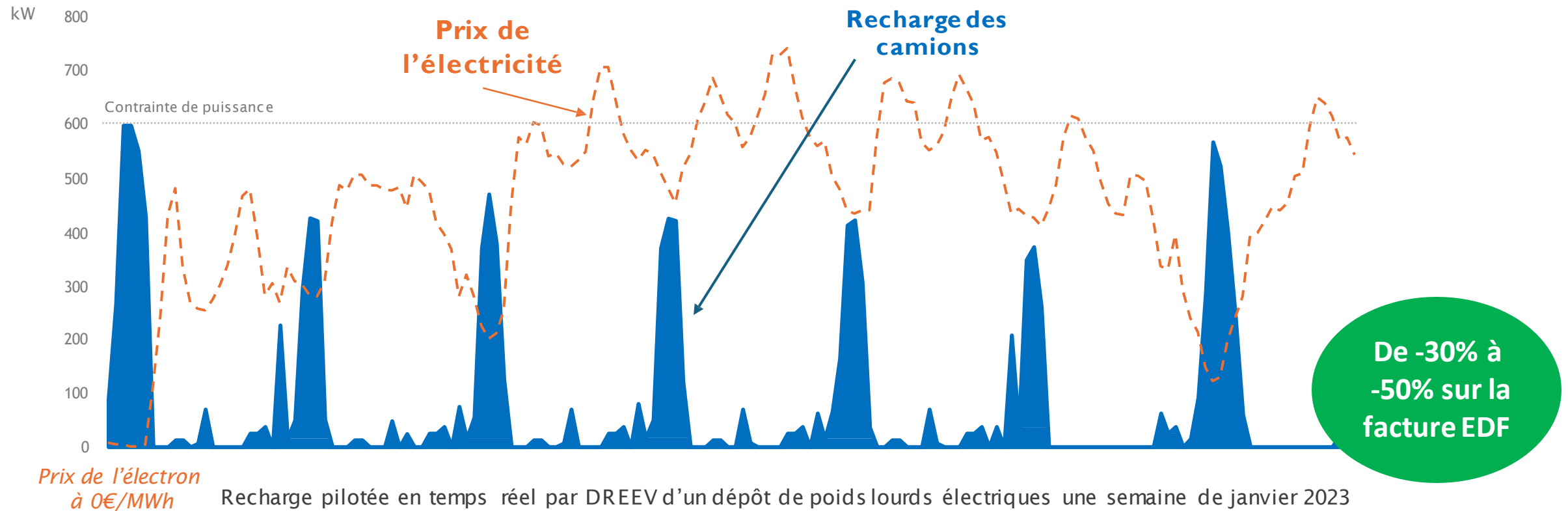


TotalEnergies Charging Services, SAS au capital de € 650 000€ - 844 102 443 903 Nanterre - Siège social: 24 Cours Michelini, 92800 Puteaux
Conception et réalisation: R202 Communication - Crédits photos: © Adobe Stock

La recharge des poids lourds électriques au quotidien



La technologie de recharge intelligente avec IZIVIA et DREEV, le meilleur moyen de charger avec le kWh le plus bas



Une priorité donnée au respect de vos besoins de transport :
une charge à 100% du camion le matin à l'heure prévue

ENSEMBLE
POUR LA

DÉCARBO **NATION**
DU TRANSPORT

LEVIERS FINANCIERS
DE LA
DÉCARBONATION

Marie DEFRANCE

ADJOINTE DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE DE LA CSIAM

APPEL À PROJETS ADEME : « VÉHICULES LOURDS ÉLECTRIQUES » EN 2024

- Enveloppe de 130 millions
- Publication de l'appel à projets sur le site Agir de l'Ademe : <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230330/ecosystemes-vehicules-lourds-electriques-2023>
- 3 relèves envisagées avec une première publication en mars/avril 2024 et probable dépôt en juin

Appel à projets « Véhicules Lourds électriques » en 2023

- **Cofinancement de l'achat ou location de poids lourds électriques** (catégories N2>4,5 tonnes et N3) et des infrastructures de recharge
- **202 dossiers lauréats**

Relève du 9 juin :

- 35 750 000 € pour les poids lourds électriques
- **631 camions** dans les dossiers lauréats

Relève du 29 septembre :

- 17 875 000 € pour les poids lourds électriques
- **387 camions** dans les dossiers lauréats

ELIGIBILITÉ : VÉHICULES ET INFRASTRUCTURES COMMANDÉS POSTÉRIEUREMENT À LA DATE DU DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour les véhicules : acquéreurs/locataires de longue durée dont l'activité est le transport de marchandises ou de voyageurs / commanditaires d'action de rétrofit

Acquisition : 65% des coûts d'acquisition supp. avec un maximum en fonction du tonnage

- 75 000 euros pour un N2
- 100 000 euros pour un N3 non tracteur routier
- jusqu'à 150 000 euros pour un tracteur routier

Crédit- Bail : 65% du surcoût des mensualités par rapport aux mensualités pour un véhicule de référence équivalent

Location longue durée : 65% du surcoût des mensualités par rapport aux mensualités pour un véhicule de référence équivalent avec un contrat de 24 mois minimum.

Pour les infrastructures de recharge : entités commanditant et supportant le coût du déploiement / Pas de plafond (60% des coûts éligibles)

Critères de sélection de l'appel à projets 2023 :

Critère 1 « Gains environnementaux » = euro investi par t de CO2 évités: 70 % de la note

Critère 2 « Impacts techniques et socio-économiques »: 30% de la note

- Perspectives d'investissement et de création ou de maintien de l'emploi directes et indirectes dans l'UE (25%)
- Capacité d'adaptation technologique des véhicules à différents types de recharge (40%)
- Qualité de service après-vente (20%)
- Adéquation des infrastructures existantes ou à déployer dans le cadre du projet (15%)

MÉCANISME DE SURAMORTISSEMENT

- **Jusqu'au 31 décembre 2030**
- **Avantage fiscal** : déduction exceptionnelle étalée sur la durée d'amortissement fiscal du véhicule
- Sont concernées les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Poids du véhicule	Taux de la déduction exceptionnelle	Economie d'IS (taux à 25%)
Entre 2,6 et 3,5 tonnes	20%	5%
Entre 3,5 et 16 tonnes	60%	15%
Supérieur à 16 tonnes	40%	10%

ENSEMBLE
POUR LA

DÉCARBO **NATION**
DU TRANSPORT

